



Commission de l'attractivité, du développement du département et des relations institutionnelles

13 - Aménagement, habitat et urbanisme

Co-signature par le Conseil Départemental du Bas-Rhin du Protocole d'accord mondial (GLOBAL CLIMATE LEADERSHIP - Memorandum of Understanding) sur la lutte contre le changement climatique

Rapport n° CP/2015/475

Service gestionnaire :

Direction de l'habitat et de l'aménagement durable

Résumé :

La commission Climat Energie de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur propose au Conseil Départemental du Bas-Rhin, qui en est membre, de co-signer une déclaration d'intention sur la lutte contre le changement climatique, lors de son congrès du 20 novembre 2015. Cette déclaration, intitulée "GOUVERNANCE GLOBALE DU CLIMAT -Memorandum of Understanding" a été rédigée par l'Etat de Californie (USA) et elle est d'ores et déjà cosignée par diverses instances régionales dans le monde, dont le Land de Bade-Würtemberg. Ce Memorandum sera une contribution du Rhin Supérieur à la COP21 organisée à Paris en décembre 2015. Il n'a aucune incidence budgétaire pour le Conseil Départemental mais lui permet de s'associer à une démarche globale du Rhin supérieur.

Le présent rapport vise à autoriser le Président à signer cette déclaration.

Ce Memorandum a déjà été signé par le Land de Bade-Würtemberg, l'Etat brésilien d'Acre, l'Etat mexicain de Basse Californie et celui de Jalisco, la Région de Catalogne en Espagne, le Pays de Galles, les provinces canadiennes de l'Ontario et de la Colombie Britanniques, les Etats américains de Washington, du Vermont et d'Oregon, etc.

Les termes très généraux de ce Memorandum résonnent avec les préoccupations du Département. Sur le principe, il est tout à fait souhaitable que le Conseil Départemental se mobilise pour agir sur les causes du changement climatique et pour veiller à adapter le territoire aux changements auxquels nous devons faire face.

Dans le contexte de la 21e Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques de 2015 (COP21/CMP11), aussi appelée « Paris 2015 », du 30 novembre au 11 décembre 2015, la cosignature du mémorandum avec nos partenaires du Rhin Supérieur apparaît comme un acte fort d'un destin climatique commun des trois pays et un positionnement politique signifiant, en termes d'intégration et de partage de valeurs avec nos voisins. A noter que d'autres organisations (par exemple la fédération française du bâtiment) préparent également des manifestes ou déclarations au titre de la COP 21.

Le Memorandum tel qu'il est rédigé porte essentiellement sur la transition technologique pour résoudre les problèmes d'émission de gaz à effet de serre. La politique portée par le Département met en avant la sobriété et les changements de comportements nécessaires pour atteindre des objectifs aussi ambitieux.

Aussi, il vous est proposé d'être cosignataire de ce Memorandum et de rappeler que le Département s'engage dans des changements de comportements des habitants et des collectivités locales, pour réussir le pari de la maîtrise du changement climatique.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente, statuant par délégation et sur proposition de son président, autorise le président du Conseil Départemental du Bas-Rhin à signer la déclaration de « GOUVERNANCE GLOBALE DU CLIMAT- Memorandum of Understanding », rédigée par l'Etat de Californie, et destinée à alimenter le débat de la COP 21 à Paris en décembre 2015.

Strasbourg, le 15/10/15

Le Président,



Frédéric BIERRY